

Ous que nous vont !!



Les amoureux

On m'assure qu'une plainte a été déposée contre un marchand qui avait mis en vente une série de cartes postales : la première montrait un couple d'amoureux qui jasait tendrement en marchant à petits pas sous la lune bienveillante. La seconde montrait ces mêmes amoureux entrant le front haut dans un hôtel. La troisième montrait simplement cet hôtel, dressant sa façade dans la calme nuit.

Le magistrat à qui on présenta ces cartes d'une "révoltante immoralité" — c'est l'expression dont on s'est servi — ouvrit des yeux étonnés, regarda les cartes, puis le dénonciateur, et dit enfin :

— Je ne comprends pas.

— Comment ! Vous ne comprenez pas ce qui se passe dans l'hôtel ?..... C'est pourtant facile à deviner.

Eh bien, le juge — c'était un naïf — n'a pas deviné et a refusé de recevoir la plainte.

Ce que le juge n'a pas su deviner, je vais vous le dire, car j'ai le sens de la divination très exercé.



le dénonciateur

Les deux amoureux sont entrés à l'hôtel. Ils ont demandé une chambre dans laquelle ils se sont soigneusement enfermés. Alors, ils se sont agenouillés au pied du lit et ont récité les sept psaumes de la pénitence, puis se sont encouragés à la pratique des plus hautes vertus en se racontant la vie des grands anachorètes. Ensuite ils ont récité des litanies et ont terminé leurs pieux exercices par le vœu d'un don généreux à Saint-Antoine et à l'insertion dans six journaux, si le thaumaturge faisait céder l'entêtement de leurs parents, qui s'opposaient à leur mariage.

Voilà ce que je devine, et je ne me trompe jamais dans les problèmes déductifs les plus ardu, et celui-ci est d'une simplicité élémentaire.

Il faut être un saligaud comme celui qui a dénoncé le marchand de cartes postales pour soupçonner qu'il s'est passé autre chose dans l'hôtel paisible où ont pénétré ces jeunes gens.

Ah ! si l'on mettait en vente la photographie prise à minuit de la maison du dit saligaud, je ne jurerais point que le document fût incapable de faire lever en nos imaginations des pensées libidineuses..... Et alors, il y aurait peut-être lieu de poursuivre.



Le Juge

Devinez !..... dit au juge le dénonciateur de cartes postales. On devrait le poursuivre pour injure à la magistrature, lui qui suppose que l'interprète de la loi ne peut voir un honnête hôtel abritant des fiancés sans penser à des coquonneries.

SÉVÈRE MAJUST.

Un jeune coureur de dot ayant essayé toutes ses séductions sur une jeune veuve très riche, s'était vu éconduit et, comme il demandait à celle-ci, la cause de son refus, elle lui répondit : — Mais je ne vois pas pourquoi je me remarierais, j'ai un chien, un perroquet et un chat : chez moi ils remplacent l'homme à souhait.

— C'est un peu fort répond le jeune homme.

Eh bien ! Vous allez voir, dit la veuve. Le chien grogne tout le jour, comme un homme ; mon perroquet raconte un tas de choses dont il ne pense pas un mot, comme un homme ; quant à mon chat, Gadousier, il passe toutes ses nuits dehors, tout comme un homme.

— "Saviez-vous, mon cher ami, que les neuf-dixièmes des maladies dont souffre l'humanité sont causées par la fumée du mauvais tabac dans des bougons de pipes de plâtre" ? disait un cleyerman entouré de sa famille, à un brave maçon de la rue Visitation, tranquillement assis au Parc Sohmer, et fumant avec délices un "adorant" tabac canadien.

Et vous, saviez-vous que les neuf-dixièmes des black-eyes et des nez enflés sont attrapés, par des gens qui donnent des conseils ?" répondit l'homme aux mains calleuses,